

le 11 Mai 2015 nous avons fait une demande de révision du PLU pour  
un changement de zonage concernant les parcelles que nous possédons (en indivision, nous  
8) **parcelles AD 168 et 169 " Aux Carrières" en zone A sur le PLU.**

La demande a été rejetée par délibération le 23/06/2015.

Nous avons ensuite appris que le lancement de la révision du PLU aurait lieu début 2017.

Nous avons envoyé plusieurs courriels avec toujours la même requête : notre  
demande est que ces terrains deviennent constructifs.

**Arguments pour défendre notre requête sont :**

Nous désirons **vendre** ces terrains.

La charge d'entretien trop importante.

Nous sommes en indivision (8 héritiers, frères et sœurs).

Nous avons chacun un emploi, une famille et une propriété à gérer donc peu de temps  
pour maintenir les terrains en bon état

Nombreuses constructions sur les terrains attenants ( maisons individuelles et  
appartements )

Proximité caserne des pompiers

Proximité piscine et futures constructions (crèche, salle des fêtes)

**En conclusion nous comptons sur votre compréhension pour étudier favorablement  
notre requête pour que les parcelles AD 168 et 169 appartenant à la famille  
CHARLES deviennent constructives.**

Si il est nécessaire pour tous renseignements complémentaires nous pouvons prendre  
contact avec vous pour le samedi 25 Septembre.

Cordialement

**pour la famille CHARLES**

Marie Claude RAVIER née CHARLES( ainée de la fratrie représentant les frères et sœurs)

[Jean-Paul.ravier00@orange.fr](mailto:Jean-Paul.ravier00@orange.fr)

06 81 25 81 19